

Fragilité à Saint-Cyrille- de-Wendover

La Coopérative de santé Robert-Verrier se trouve à Saint-Cyrille-de-Wendover, à un saut de puce de Drummondville. Elle existe depuis 2001, compte trois médecins de famille, trois pharmaciens, un physiothérapeute, une nutritionniste et quelque 2400 membres. Mais, faute de financement suffisant, elle est sur le « respirateur artificiel ».

Pour attirer des praticiens, la coopérative a acheté et fait transporter un hôpital modulaire de 8400 pi² installé sur le chantier Radisson II de la Baie-James, ce qui revenait moins cher que d'ériger une clinique. Le projet global coûtait 820 000 \$ et le milieu a pu en payer une bonne partie. Néanmoins, le solde de l'hypothèque, qui se chiffre à environ 350 000 \$, étouffe l'organisme.

« La coopérative fait ses frais en louant des locaux. Toutefois, depuis mai, elle est incapable de rembourser son prêt hypothécaire. Nous avons frappé à toutes les portes ces dernières années – le développement économique régional, l'Agence et même le cabinet du Ministère, – mais elles restent inexorablement fermées. Les coopératives de santé se trouvent dans un no man's land juridique, car elles ne cadrent pas avec les lois du Québec. Nous n'avons aucune reconnaissance, aucune aide financière et cela nous fait craindre pour notre survie », commente M. Claude Verrier, promoteur du projet.

**« Nous n'avons aucune reconnaissance,
aucune aide financière et cela nous fait craindre
pour notre survie. »**

Le fait que les coopératives de santé soient toutes différentes n'aide pas non plus, croit Mario Picotin, trésorier de la coopérative et directeur général de la municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover. « Il est certain que chacune a un fonctionnement qui reflète les besoins de sa population, mais il reste que les règles ne sont pas claires. Par conséquent, nous n'avons pas de poids lorsqu'il s'agit de discuter de financement avec le gouvernement. »

En espérant que le vent tourne, la coopérative a créé une loto-santé pour regarnir un peu ses goussets, signifié au CLSC de Drummondville qu'elle pourrait devenir un de ses points de services (ce qui n'a pas marché, la coop étant trop près) et croisé les doigts afin que ses médecins décident de créer un GMF, ce qui aurait fait rentrer des subventions du Ministère, même si elles ne se seraient appliquées qu'à la clinique. Mais cela n'était pas dans leurs projets.

« Il nous manque au moins trois médecins et cela nous cause d'autres maux de tête, poursuit M. Picotin. De fait, les membres qui ont payé leur part sociale de 50 \$ s'attendent légitimement à obtenir une certaine quantité de services. Or, la coop n'est là que pour louer des espaces et ne peut exiger des médecins qu'ils en fassent plus, car ce sont des travailleurs autonomes et ils sont déjà débordés. Ce n'est pas facile à gérer. »

Par conséquent, nous travaillons dur au recrutement des médecins manquants, ce qui réglerait à la fois les questions de finances et d'accessibilité. Sinon, qu'arrivera-t-il à la coopérative de santé Robert-Verrier? « Disons que nous sommes dans une période de réévaluation », conclut le trésorier.